



La biochimiste répond ainsi à ses « détracteurs » qui remettent en cause la légalité de son médicament au Nigéria voisin.

Le **Ngul be Tara**, produit fabriqué par le **Dr Marlyse Peyou** pour lutter contre le coronavirus, est au centre des polémiques depuis un certain temps. En l'occurrence, un article rédigé par le site *Camer.be* ce 3 novembre 2021 soutient que : *« la promotrice de cette décoction camerounaise n'a cessé de citer l'agence nigériane du médicament (Nafdac) qui lui aurait d'ailleurs passé d'importantes commandes. L'organisme en charge du contrôle et l'homologation des médicaments (Nafdac) du Nigeria vient d'apporter un cinglant démenti aux affirmations du Dr Peyou »*, peut-on y lire.

Sûre de la démarche qu'elle a entreprise, la biochimiste dénonce la campagne de sabotage dont est victime son produit et tire les choses au clair.

« Oui le Ngul be Tara est puissant, oui, il est introduit au Nigéria et en toute légalité. Oui il a bien un Dossier légal au Nigéria. ... M'étant tourné vers le Nigéria vers le Nigéria où RIRCO dispose d'un bureau depuis quelques années déjà, nous avons avec mon équipe composé un dossier à NAFDAC, payé 7 millions de francs CFA de frais , y compris pour une inspection. Nous avons reçu une visite d'inspection au Cameroun, et plus tard un certificat venant de NAFDAC », a-t-elle démenti dans un droit de réponse.

La scientifique poursuit le démenti de ce qu'elle considère comme la désinformation, en insistant sur la légalité ainsi que l'efficacité du remède fait à base des plantes du village.

« J'ai remis ledit certificat à plusieurs et l'ai affiché à l'Université Joseph Ndi-Samba. Après signature des papiers, j'ai été informé d'un délais d'attente pour que notre certificat soit affiché dans le réseau NAFDAC. NAFDAC a plusieurs bureaux dans tous les Etats du Nigéria... Ngul be Tara dispose d'une protection de marque délivrée par l'Etat du Nigéria, ma modeste personne dispose d'un brevet d'invention au Nigéria. En attendant, Ngul be tara le puissant anticovid19 continue de prévenir et d'éradiquer le COVID19 à travers le monde, quel que soit le variant, qu'on soit vacciné ou non, Ngul be Tara ne fait aucune discrimination, il aide tout être humain même les ennemis qui le consomment en cachette....», a expliqué la promotrice de la pharmacopée africaine.

Pour rappel, dans un article paru sur le site internet du quotidien national bilingue *Cameroon Tribune* le 8 mai 2021, la titulaire d'un doctorat Phd en Biochimie revenait sur les bienfaits de son Ngul be Tara sur les personnes autrefois atteintes de la Covid-19.

« Une dame et son enfant testés positifs nous ont appelé, en larmes, alors qu'ils étaient en quarantaine. En attendant qu'ils soient pris en charge dans les hôpitaux, ils avaient déjà mal à la poitrine. Nous leur avons donné notre médicament. Lorsque les autorités sanitaires sont arrivées, ces malades n'avaient plus de symptômes. Les tests ont été refaits, et ils étaient négatifs. À l'Hôpital Laquintinie à Douala, un patient de 75 ans souffrant du Covid-19 a refusé de prendre les médicaments prescrit par les médecins. Pendant sept jour, il a uniquement pris le médicament traditionnel que nous lui avons donné, il a été guéri », témoignait-elle.

Pour y parvenir, confiait Dr Marlyse Paule Mbezele Ndi Nsamba épouse Peyou à notre confrère, elle a obéi à une démarche scientifique bien connue des experts.

« Nous avons commencé par une expérience avec le matériel génétique du Covid-19 en la comparant avec le plasmodium qui cause le paludisme. La seconde phase a été la collaboration avec les tradipraticiens. Nous avons pris les formules qu'ils utilisent pour traiter les infections virales, respiratoires et le paludisme. Nous les avons modernisées pour en faire des formules pour la prévention et le traitement du Covid-19. Ceci, pour les cas modérés aussi bien que pour les cas sévères », faisait-elle savoir à la plateforme digitale du journal gouvernemental.